

# Trousse du participant



## Édition 2012

*Une occasion unique de soumettre vos meilleurs dossiers  
et de contribuer au rayonnement de l'excellence  
en relations publiques au Québec*



Collègues communicateurs, à vos plumes!

C'est avec enthousiasme, comme présidente de l'édition 2012 des Prix d'excellence, que je vous invite à amorcer, dès maintenant, le processus qui consiste à identifier - au sein de vos organisations ou parmi vos clients - vos campagnes de RP et vos outils de communication qui, par leur qualité, ont contribué, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, au rayonnement de l'excellence en relations publiques au Québec et dans le monde.

Cette étape franchie, vous pourrez préparer, avec rigueur, votre dossier de candidature pour les Prix d'excellence 2012 de la Société québécoise des professionnels en relations publiques qui seront décernés en mai prochain.

### **La pièce maîtresse de votre candidature**

Votre **résumé principal** – de deux feuillets maximum – est la pièce maîtresse de votre dossier de candidature. C'est le résumé principal qui permet aux juges de saisir rapidement les grandes étapes de votre projet : recherche, analyse, stratégie, planification, budget, mise en œuvre, production, communication, évaluation. C'est à la préparation de ce résumé que vous devez consacrer l'essentiel de vos énergies. Les juges consulteront, bien sûr, les documents que vous aurez joints en annexe. Mais si votre **résumé principal** est clair, rigoureux, structuré et bien écrit, s'il expose clairement les défis, les objectifs, chacune des grandes étapes de votre travail et ses résultats, vos documents annexés auront plus d'impact encore.

### **Prix Coup de cœur**

Depuis deux ans, les candidats aux Prix d'excellence peuvent aussi soumettre leur dossier au PRIX COUP DE CŒUR de la Société. Pour ce faire, vous devez rédiger un **second résumé, de 140 mots celui-là**, qui permettra aux membres de la SQPRP de voter, sur le site web de la SQPRP ([www.sqprp.com](http://www.sqprp.com)), pour la candidature la plus méritoire parmi celles retenues à titre de finalistes.

### **C'est maintenant qu'il faut y penser!**

En identifiant, dès maintenant, vos meilleures réalisations - outils de communication et campagnes de RP - et en réfléchissant, d'ores et déjà, aux éléments qui constitueront votre RÉSUMÉ PRINCIPAL, il y a de fortes chances que vous soumettiez aux Prix d'excellence 2012 un excellent dossier de candidature!

Collègues communicateurs, à vos plumes! À vous de faire connaître et de mettre en valeur les meilleurs dossiers que vous avez mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Dominique Roy, M.Sc., ARP  
Présidente

Prix d'excellence 2012 de la Société québécoise des professionnels en relations publiques

## DATES À RETENIR

Début de la période d'inscription au concours	<b>19 janvier 2012</b>
Fin de la période d'inscription au concours	<b>9 mars 2012</b>
Fin de la période de dépôt des dossiers de candidature	<b>6 avril 2012</b>
<b>Soirée des prix d'excellence</b>	<b>31 mai 2012</b>

## Table des matières

Dates à retenir.....	3
Comment participer au concours ?.....	5
Étape I.....	5
Étape II.....	6
Étape III.....	7
Étape IV.....	8
Coordonnées et responsables.....	9
Annexe 1 : Catégories des Prix d'excellence de la SQPRP.....	i
Annexe 2 : Critères d'évaluation et sélection des lauréats.....	iii
Annexe 3 : Formulaire d'identification du candidat.....	viii
Annexe 4 : Déclaration sur le développement durable.....	ix
Annexe 5 : Serment des membres du jury.....	x

**Veillez noter que tous les liens hypertextes de ce document sont actifs. En cliquant sur ceux-ci, vous serez en mesure de consulter le site Web des Prix d'excellence de la SQPRP. Vous pourrez donc accéder à de plus amples informations sur le concours et ses éditions antérieures et vous inscrire en ligne.**

## Comment participer au concours ?

### Étape I – Identifiez vos meilleurs dossiers et leur catégorie

Identifiez les campagnes ou les projets de relations publiques les plus significatifs que votre organisation ou vos clients ont menés au cours des deux dernières années – les projets peuvent avoir été lancés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ces campagnes ou ces projets s'inscrivent obligatoirement dans l'une ou l'autre des 5 catégories du volet **excellence stratégique** ou dans l'une ou l'autre des 4 catégories du volet **excellence tactique** :

#### Excellence stratégique

1. Programme global de relations publiques
2. Programme interne de relations publiques
3. Programme externe de relations publiques
4. Gestion des enjeux et communication de crise
5. Campagne sociétale

#### Excellence tactique

1. Outil de communication
2. Communications électroniques et interactives
3. Rédaction
4. Événement

Vous trouverez une description détaillée de chacune des catégories en annexe du présent document (**voir Annexe 1** « Catégories de Prix d'excellence de la SQPRP »). Si vous n'êtes pas certain de la catégorie dans laquelle inscrire votre projet (ou vos projets), envoyez-nous votre question à [info@prixexcellence.com](mailto:info@prixexcellence.com) et un membre de la permanence communiquera avec vous.

Les membres du comité organisateur et les membres du jury des Prix d'excellence de la SQPRP ne sont pas autorisés à donner de l'information de nature confidentielle ou particulière (**voir Annexe 5** « Serment des membres du jury »). Seule la permanence est autorisée à donner de l'information ou à répondre à vos questions d'ordre général.

## Étape II – Il faut d’abord vous inscrire avant le 9 mars 2012

Avant toute chose, il faut vous inscrire via le service d’inscription en ligne de la SQPRP en spécifiant bien la catégorie dans laquelle vous déposerez votre ou vos dossiers.

Vous recevrez par la suite votre adresse ftp pour déposer chacun de vos dossiers – note : une seule adresse ftp sera remise par dossier soumis.

Des **frais d’inscription** non remboursables de 150 \$ pour les membres de la SQPRP et de 250 \$ pour les non-membres sont applicables pour chaque dossier présenté.

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- En ligne : par carte de crédit (MasterCard ou Visa)
- Par la poste : chèque, mandat poste à l’ordre de la SQPRP - Prix d’excellence de la SQPRP ou carte de crédit (MasterCard ou Visa)

Pour vous inscrire par la poste, veuillez nous faire parvenir les documents suivants :

- Formulaire d’identification du candidat (voir Annexe 3)
- Chèque, mandat poste ou numéro de carte de crédit

### **Adresse :**

Prix d’excellence de la SQPRP (Inscription)  
SQPRP  
7255, rue Alexandra, Bureau 106  
Montréal (Québec) H2R 2Y9

**Inscription  
en ligne,  
simple et  
rapide !**

Si vous avez des questions concernant le fonctionnement de l’inscription en ligne, n’hésitez pas à joindre la permanence de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP) au (514) 845-4441.

### Étape *III* - Dépôt des dossiers de candidature

**Vous devez déposer votre dossier de candidature avant le 6 avril 2012 à 17 h 00.**

Pour chaque projet de relations publiques soumis, vous devez préparer un dossier complet de candidature et le déposer à votre adresse ftp.

#### **Votre dossier de candidature**

Chaque dossier de candidature doit comprendre :

- le formulaire d'identification du candidat (**cf Annexe 3**)
- le **résumé principal** de votre projet (2 feuillets au maximum)
- le-s document-s pertinents-s démontrant le respect des critères d'évaluation et de sélection des lauréats (**cf Annexe 2**)
- les annexes (si nécessaire)
- le **second résumé** pour le vote du *Prix Coup de cœur* (**140 mots maximum**)

Votre **résumé principal** (1 à 2 pages) doit comporter une brève description des éléments suivants de votre projet :

- 1) la recherche ; 2) l'analyse ; 3) la stratégie ; 4) la planification ; 5) la production ; 6) la mise en œuvre (ou réalisation) ; 7) la communication ; 8) l'évaluation.

Votre **résumé principal (2 feuillets au maximum)** permet aux juges de saisir rapidement les grandes lignes du projet qu'ils doivent évaluer. Il est recommandé aux candidats de s'inspirer de la grille d'évaluation (cf Annexe 2) des candidatures lors de la rédaction de ce résumé.

De plus, vous devez remettre un **second résumé (plus succinct) de 140 mots ou moins** en vue du *Prix Coup de cœur*. Les membres de la SQPRP seront invités à voter pour la candidature qu'ils jugent la plus méritoire parmi celles qui auront déjà été retenues au titre de finalistes. Les modalités du vote seront communiquées à la suite de la soirée de délibérations qui aura lieu en avril 2012.

#### **Dépôt du dossier**

Les Prix d'excellence ont pris un virage vert en 2010. Toutes les pièces du dossier de candidature devront être soumises dans votre compte ftp, **sauf les pièces de la catégorie Outil de communication qui doivent être acheminées à la permanence de la SQPRP. Vous trouverez l'adresse à l'Annexe 3.**

Note importante : **Le contenu des dossiers de candidature devient la propriété de la SQPRP et n'est pas retourné au candidat.**

#### **Date limite du dépôt des candidatures**

Votre dossier complet de candidature – incluant le formulaire d'identification, le résumé principal, les documents pertinents, les annexes, le second résumé pour le *Prix Coup de cœur* – devra nous parvenir au plus tard le **6 avril 2012, à 17 h 00**. Le jury ne tiendra pas compte des dossiers ou annexes envoyés après cette date.

## **Étape IV**

### *Le processus de sélection*

#### **Évaluation préliminaire des soumissions**

Les dossiers reçus sont soumis à une première lecture. Leur admissibilité au concours et à la catégorie dans laquelle ils ont été soumis est revue par le président du concours et les présidents du jury.

#### **Évaluation des projets par les membres du jury**

Les membres du jury des différentes catégories reçoivent par courriel les résumés des candidatures et les documents d'appui et procèdent individuellement à leur évaluation en utilisant les grilles d'évaluation prévues à cet effet. Cette évaluation individuelle se fait avant la soirée de délibération du jury, qui a lieu approximativement deux semaines après la fermeture de réception des soumissions.

#### **Compilation des résultats**

Lors de la soirée de délibération finale, les président(e)s et les membres des jurys des différentes catégories se réunissent et remplissent une grille d'évaluation pour chacun des dossiers soumis dans leur catégorie. La section « commentaires » de la grille d'évaluation est obligatoirement remplie (forces, points à améliorer) et est partagée sur demande avec les candidats et, par la suite, conservée pendant une période de 60 jours.

Selon les résultats de ces délibérations, trois niveaux de prix seront remis :

- **Platine** : dossiers ayant obtenu une note de 90 % et plus
- **Or** : dossiers ayant obtenu une note de 85 à 89 %
- **Argent** : dossiers ayant obtenu une note de 80 à 84 %

Plusieurs dossiers de candidatures dans chaque catégorie peuvent remporter le même prix (exemple : deux prix Or dans une seule catégorie sont possibles). Toutefois, les membres de jury peuvent ne pas attribuer un prix s'ils estiment qu'aucune candidature ne peut être qualifiée d' « excellente ».

Vous trouverez les critères d'évaluation des dossiers en annexe du présent document (voir Annexe 2).

#### **Suivi des candidatures**

Les finalistes seront dévoilés au cours du mois d'avril 2012.

#### **Dévoilement des noms des lauréats**

La remise des Prix d'excellence de la SQPRP aura lieu le **31 mai 2012**.

Tous les lauréats reçoivent un trophée « *Prix d'excellence* ». Il y a possibilité de commander une copie additionnelle du trophée à son prix coûtant. Pour ce faire, vous devez communiquer avec la permanence de la SQPRP.

## Coordonnées et responsables

### Questions

Pour toute question ou commentaire, la permanence de la SQPRP reste à votre disposition. N'hésitez pas à nous envoyer vos questions ou commentaires par courriel à l'adresse suivante : [info@prixexcellence.com](mailto:info@prixexcellence.com) ou au (514) 845-4441.

### Présidents des jurys

**Les noms des présidents des jurys seront divulgués ultérieurement :**

<b>Excellence stratégique</b> <i>Programmes stratégiques de relations publiques</i>	<b>Excellence tactique</b> <i>Moyens et outils de communication novateurs nécessitant une approche stratégique</i>
<b>Programme global de relations publiques</b>	<b>Outil de communication</b>
<b>Programme interne de relations publiques</b>	<b>Communications électroniques et interactives</b>
<b>Programme externe de relations publiques</b>	<b>Rédaction</b>
<b>Gestion des enjeux et communication de crise</b>	<b>Événement</b>
<b>Campagne sociétale</b>	

Le comité organisateur des Prix d'excellence de la SQPRP 2012 souhaite la meilleure des chances à tous les candidates et candidats!

## Annexe 1 : Descriptions des catégories

Le concours est réparti en deux grands volets; **l'excellence stratégique** et **l'excellence tactique**.

### **Volet « Excellence stratégique »**

Les catégories suivantes récompensent des programmes stratégiques de relations publiques.

#### **1. Programme global de relations publiques**

Un programme de relations publiques qui s'adresse à des publics internes et externes, construit à partir d'une analyse du contexte, des enjeux de l'entreprise et d'objectifs mesurables. Le programme global de relations publiques utilise plusieurs disciplines des relations publiques (relations de presse, événements, relations gouvernementales, relations publiques-marketing, etc.).

**Très important :** les candidats qui soumettent un dossier dans la catégorie *Programme global de relations publiques* ne peuvent scinder leur dossier pour en soumettre une partie dans les catégories : *Programme interne de relations publiques*, *Programme externe de relations publiques*, *Gestion d'enjeux et communications de crise* et *Campagne sociétale*.

Toutefois, les candidats qui soumettent un dossier dans la catégorie *Programme global de relations publiques* peuvent présenter leur(s) outil(s) de communication dans l'une ou l'autre des catégories du volet **Excellence tactique** (en voir la description en page suivante).

#### **2. Programme interne de relations publiques**

Un programme de relations publiques qui s'adresse à des publics internes, construit à partir d'une analyse du contexte, des enjeux de l'entreprise et d'objectifs mesurables. Le programme peut faire appel à tout un éventail d'outils et d'activités.

#### **3. Programme externe de relations publiques**

Un programme de relations publiques qui s'adresse à des publics externes, construit à partir d'une analyse du contexte, des enjeux de l'entreprise et d'objectifs mesurables. Le programme peut faire appel à tout un éventail d'outils et d'activités.

#### **4. Gestion des enjeux et communication de crise**

Un programme de relations publiques principalement orchestré autour de l'analyse des enjeux d'une entreprise ou mis en œuvre à l'occasion d'une crise importante, et conçu à partir d'une analyse du contexte, des enjeux et d'objectifs mesurables. Le programme peut faire appel à tout un éventail d'outils et d'activités.

#### **5. Campagne sociétale**

Un programme de relations publiques réalisé au bénéfice d'une entreprise, d'une organisation ou d'une cause à caractère social et conçu à partir d'une analyse du contexte, des enjeux et d'objectifs mesurables. Le programme peut faire appel à tout un éventail d'outils et d'activités.

## **Volet « Excellence tactique »**

Les catégories qui suivent récompensent des outils novateurs réalisés en fonction d'une analyse du contexte, des enjeux d'une organisation et d'objectifs mesurables.

### **1. Outil de communications (production audiovisuelle et/ou production imprimée)**

L'outil a été conçu et réalisé à partir d'une analyse du contexte, des enjeux d'une organisation et d'objectifs mesurables afin de relayer efficacement un message ou de l'information destiné à un public interne ou externe. Il peut avoir été conçu sur un format électronique ou imprimé, tels qu'une présentation multimédia, une vidéo, un vidéoclip, un document audio, un DVD, un bulletin d'information, un journal d'entreprise, un rapport annuel, des feuillets intercalaires, un dépliant d'information, un manuel, une campagne de publicité, une affiche, un programme ou un présentoir. Le prix sera jugé sur les bases de la pertinence du support utilisé pour rejoindre le public cible, du développement durable (contexte pris en compte) et de l'approche créative.

### **2. Communications électroniques et interactives**

Sites Internet externes, sites intranet, diffusions Internet, médias sociaux<sup>1</sup>, publications électroniques ou kiosques interactifs. L'outil a été conçu et réalisé à partir d'une analyse du contexte, des enjeux d'une organisation et d'objectifs mesurables.

### **3. Rédaction**

Dans cette catégorie, les candidats soumettent du matériel original écrit pour des projets de communication, incluant: profils biographiques, discours, articles ou chroniques faits sur une base régulière, autres types d'articles comme ceux dans un magazine, des éditoriaux, des articles publicitaires, articles de forum ou communiqués de presse. Le prix sera jugé sur la base de la qualité de l'écriture tout comme sur la créativité et l'alignement stratégique sur les objectifs de l'organisation.

### **4. Événement**

Événement important sur le plan du nombre de participants et de la symbolique (anniversaire, cérémonie, inauguration, etc.), conçu dans le but de communiquer un message spécifique auprès d'un public cible défini. Le programme événementiel peut faire appel à un ensemble de moyens et d'outils de communication en support, incluant la commandite, et fait généralement partie intégrale d'une stratégie de communication.

---

<sup>1</sup> Le site (sur DVD) et son adresse URL doivent être soumis avec la candidature. L'outil a été conçu et réalisé à partir d'une analyse du contexte, des enjeux d'une organisation et d'objectifs mesurables.

## **Annexe 2 : Critères d'évaluation et sélection des lauréats**

Dépendamment du volet auquel il appartient – **Excellence stratégique** ou **Excellence tactique** – votre dossier sera évalué en fonction des critères qui suivent.

### **EXCELLENCE STRATÉGIQUE**

Voici les critères que les membres des jurys utilisent pour l'évaluation des dossiers et la sélection des lauréats pour les catégories faisant partie du volet **Excellence stratégique** :

#### **Recherche et analyse**

- Prise en compte des données primaires (évaluation menée par le candidat) et des données secondaires (documents existants)
- Diagnostic et analyse de la situation
- Identification de la problématique, des publics cibles et synthèse du mandat

#### **Planification et mise en œuvre**

- Cohérence et pertinence entre stratégies et objectifs
- Objectifs mesurables se traduisant en actions dans le programme de relations publiques (lien entre objectifs et actions)
- Pertinence des indicateurs de performance retenus permettant de mesurer tous les aspects du programme de relations publiques
- Pertinence de l'échéancier et du budget

#### **Résultats et évaluation**

- Respect de l'échéancier, du budget et du mandat
- Qualité et pertinence des moyens utilisés
- Démonstration de la réaction des publics aux messages du programme de relations publiques
- Démonstration de la rétention des messages du programme de relations publiques
- Démonstration de l'impact des messages du programme de relations publiques

#### **Qualité générale du programme de relations publiques**

- Programme considéré comme innovateur et efficace, incluant la prise en compte des principes de développement durable de la SQPRP (voir Annexe 4)
- Dossier bien écrit, facile à suivre et à comprendre
- Dossier complet (tous les documents d'appui sont inclus)

**TOTAL DES POINTS POSSIBLES = 75**

#### **Échelle d'évaluation**

Chacun des critères est noté sur une échelle de 0 à 5 :

- 5 = Excellent
- 4 = Très bien
- 3 = Satisfaisant

2 = Plus ou moins satisfaisant

1 = Lacunes importantes dans l'approche et la méthode

0 = Informations manquantes ou anomalies importantes dans l'approche

Les notes sont ensuite converties en pourcentage pour déterminer l'éligibilité de chaque dossier aux prix.

**Platine** : une note de 90 % et plus ; **Or** : une note de 85 à 89 % ; **Argent** : une note de 80 à 84 %).

## **EXCELLENCE TACTIQUE**

### **Catégorie 1 – Outil de communication (pour cette catégorie seulement)**

Voici les critères que les membres des jurys utiliseront pour évaluer les dossiers et sélectionner les lauréats dans la catégorie **Outil de communication**:

#### **Justification**

- Démonstration du but et/ou des objectifs
- Identification des publics/des auditoires cibles
- Démonstration des attentes en matière d'exposition (portée) et de réception (compréhension / impact)
- Éléments pris en compte pour le budget

#### **Évaluation**

- Démonstration de la pertinence du support utilisé en fonction des publics cibles et du budget alloué
- Démonstration de la performance de l'outil en matière d'exposition (portée)
- Démonstration de la performance de l'outil utilisé en matière de réception (compréhension)
- Démonstration de la performance de l'outil utilisé en matière d'impact (ex : changements d'opinion, de perception, d'attitude, de comportement)
- Outil considéré comme innovateur et efficace, incluant la prise en compte des principes de développement durable de la SQPRP (**voir Annexe 4**)

#### **Qualité générale de l'outil de communication**

- Dossier bien écrit, facile à suivre et à comprendre
- Dossier complet (tous les documents d'appui sont inclus)

### **TOTAL DES POINTS POSSIBLES = 50**

#### **Échelle d'évaluation**

Chacun des critères est noté sur une échelle de 0 à 5 :

5 = Excellent

4 = Très bien

3 = Satisfaisant

2 = Plus ou moins satisfaisant

1 = Lacunes importantes dans l'approche et la méthode

0 = Informations manquantes ou anomalies importantes dans l'approche

Les notes sont ensuite converties en pourcentage pour déterminer l'éligibilité de chaque dossier aux prix.

**Platine** : une note de 90 % et plus ; **Or** : une note de 85 à 89 % ; **Argent** : une note de 80 à 84 %).

## **EXCELLENCE TACTIQUE**

### **Catégorie 2 / Communications électroniques et interactives**

### **Catégorie 4 / Événements**

Voici les critères que les membres des jurys utiliseront pour évaluer les dossiers et sélectionner les lauréats dans les catégories **Communications électroniques et interactives et Événement** :

#### **Justification**

- Démonstration du but et/ou objectifs
- Identification des publics/audiences cibles
- Démonstration des attentes en matière d'exposition (portée) et de réception (compréhension)
- Éléments pris en compte pour le budget

#### **Évaluation**

- Démonstration de la performance des moyens/outils utilisés en matière d'exposition (portée)
- Démonstration de la performance des moyens/outils utilisés en matière de réception (compréhension)
- Démonstration de la performance des moyens/outils utilisés en matière d'impact (ex : changements d'opinion, de perception, d'attitude, de comportement)

#### **Qualité générale des moyens et/ou outils de communication**

- Moyens et/ou outils considérés comme innovateurs et efficaces, incluant la prise en compte des principes de développement durable de la SQPRP (voir Annexe 4)
- Dossier bien écrit, facile à suivre et à comprendre
- Dossier complet (tous les documents d'appui sont inclus)

### **TOTAL DES POINTS POSSIBLES = 50**

Chacun des critères est noté sur une échelle de 0 à 5 :

5 = Excellent

4 = Très bien

3 = Satisfaisant

2 = Plus ou moins satisfaisant

1 = Lacunes importantes dans l'approche et la méthode

0 = Informations manquantes ou anomalies importantes dans l'approche

Les notes sont ensuite converties en pourcentage pour déterminer l'éligibilité de chaque dossier aux prix.

**Platine** : une note de 90 % et plus ; **Or** : une note de 85 à 89 % ; **Argent** : une note de 80 à 84 %).

## **EXCELLENCE TACTIQUE**

### **Catégorie 3 / Rédaction**

Voici les critères que les membres des jurys utiliseront pour évaluer les dossiers et sélectionner les lauréats dans la catégorie **Rédaction seulement** :

#### **Justification**

- Démonstration du but et/ou objectifs
- Identification des publics/audiences cibles
- Démonstration des attentes en matière et de réception (compréhension)

#### **Évaluation**

- Style rédactionnel approprié aux objectifs et aux publics cibles
- Qualité de l'orthographe
- Qualité de la syntaxe
- Richesse du vocabulaire
- Richesse du contenu (incluant la pertinence des exemples et/ou des résultats de recherche utilisés)

#### **Qualité générale du dossier de candidature**

- Dossier bien écrit, facile à suivre et à comprendre
- Dossier complet (tous les documents d'appui sont inclus)

### **TOTAL DES POINTS POSSIBLES = 50**

**À NOTER** : Chacun des critères est noté sur une échelle de 0 à 5 :

5 = Excellent

4 = Très bien

3 = Satisfaisant

2 = Plus ou moins satisfaisant

1 = Lacunes importantes dans l'approche et la méthode

0 = Informations manquantes ou anomalies importantes dans l'approche

Les notes sont ensuite converties en pourcentage pour déterminer l'éligibilité de chaque dossier aux prix.

**Platine** : une note de 90 % et plus ; **Or** : une note de 85 à 89 % ; **Argent** : une note de 80 à 84 %).

## Annexe 3 : Formulaire d'identification du candidat



### FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Ce formulaire doit figurer en page couverture lors du dépôt de votre dossier de candidature. Toutes les candidatures deviennent la propriété de la SQPRP et ne seront pas retournées.

#### Les frais d'inscription :

- Membres SQPRP 150 \$ par catégorie
- Non-membres SQPRP 250 \$ par catégorie

Nom du candidat(e) : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

*Cochez la catégorie appropriée. Soumettre un formulaire distinct pour chaque candidature*

#### EXCELLENCE STRATÉGIQUE

- Programme global de relations publiques
- Programme interne de relations publiques
- Programme externe de relations publiques
- Gestion des enjeux et communication de crise
- Campagne sociétale

#### EXCELLENCE TACTIQUE

- Outil de communication
- Communications électroniques et interactives
- Rédaction
- Événement

**Vous avez jusqu'au 9 avril 2012 à 17 h pour nous acheminer votre dossier de candidature.**

Titre du dossier de candidature : \_\_\_\_\_

**Pour toutes les candidatures :** *J'autorise le jury à communiquer avec moi ou, le cas échéant, avec mon client, pour obtenir de l'information additionnelle relative à mon dossier de candidature*  Oui  Non

**Pour les candidatures d'agences/consultants, cochez la case appropriée :**

- Autorisation écrite du client jointe au dossier de candidature
- Engagement à fournir une autorisation écrite du client

Si votre dossier de candidature est gagnant, prière de nous indiquer si votre dossier peut être acheminé à un centre universitaire du Québec comme contribution à la promotion de l'excellence en relations publiques :  Oui  Non

S'il y a lieu, veuillez nous indiquer si vous souhaitez que votre dossier de candidature soit numérisé en format électronique :

- Oui  Non

**Date limite :** Les dossiers de candidatures doivent être reçus au plus tard le 9 avril à 17 h pour être considérés comme valides.

Signature du candidat(e)<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

1 : S'il s'agit d'une équipe de candidats, indiquez les noms et titres des membres de l'équipe soumettant le dossier sur une autre page.

**PAIEMENT :** Un paiement de 150 \$/catégorie pour les membres ou de 250 \$/catégorie pour les non-membres doit accompagner chacune des inscriptions (plus les taxes applicables).

Débitez le montant total de : \_\_\_\_\_ \$ sur ma carte  Visa  MasterCard

No de la carte : \_\_\_\_\_ Exp : \_\_\_\_\_ Titulaire : \_\_\_\_\_

- Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP)

**Catégorie Outil de communication :** Dans le cas d'un outil de communication imprimé, faire parvenir votre dossier à : SQPRP – 7255, rue Alexandra, bureau 106, Montréal (Québec) H2R 2Y9

**Autres catégories :** Faire parvenir votre dossier en version électronique à : [info@prixexcellence.com](mailto:info@prixexcellence.com)



#### **Annexe 4 : Déclaration sur le développement durable**

Dans le cadre du colloque sur le Développement durable et communications qui a eu lieu à Montréal le 4 octobre 2006 et organisé par le Centre d'études sur les responsabilités sociales et le développement durable, la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP), ainsi que ses partenaires (l'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec, l'Association des communicateurs municipaux du Québec, et l'Association internationale des professionnels en communication - Montréal) ont signé la déclaration suivante :

*Les communicateurs et les professionnels en relations publiques du Québec s'engagent :*

- *à prôner une vision fondée sur le respect des personnes, des systèmes vivants et de l'environnement qui favorise une économie respectueuse des impacts de ses activités, une société juste et un environnement sain pour les générations actuelles et à venir, dans une perspective d'amélioration de la vie des personnes et de préservation des ressources.*
- *à apporter leur contribution professionnelle à la sensibilisation des différentes collectivités, organisations et entreprises de la société québécoise envers des pratiques respectueuses des principes du développement durable.*
- *à stimuler l'acquisition et le partage des savoirs et des savoir-faire sur l'aspect communicationnel du développement durable.*
- *à mettre en évidence les enjeux reliés au développement durable et à encourager le dialogue avec les groupes citoyens et les différentes parties prenantes des organisations et des entreprises.*
- *à ne négliger aucun effort de communication pour favoriser la concertation, la collaboration et l'imputabilité des décideurs face à ces questions.*
- *à favoriser l'essor du développement durable dans les différents réseaux où ils interviennent.*

En signant cette déclaration, la SQPRP et ses cosignataires s'engagent à respecter ces principes et à les intégrer dans tout élément de leur programmation et de leurs réalisations.

## **Annexe 5 : Serment des membres du jury**

### **PRIX D'EXCELLENCE DE LA SQPRP** **SERMENT DES MEMBRES DU JURY**

Je, \_\_\_\_\_, membre du jury des Prix d'excellence de la SQPRP 2012, m'engage à m'acquitter de ma responsabilité avec le plus haut degré de probité, d'indépendance, d'objectivité et d'impartialité, et ce, dans le respect du Code d'éthique et de déontologie de ma profession et de mon honneur.

Je m'engage à juger tous les dossiers soumis, et ce, strictement en fonction de leur valeur intrinsèque, selon les critères objectifs établis par la SQPRP. À cet effet, je m'engage à :

- Résister à toute influence, quelle qu'elle soit, dans le processus de jugement des cas soumis ;
- Informer le(la) président(e) du jury de ma catégorie ou le(la) président(e) du concours de toute tentative d'influence, s'il y a lieu
- Informer le(la) président(e) du jury de ma catégorie ou le(la) président(e) du concours dans le cas où il pourrait y avoir conflit d'intérêt ou apparence de conflit d'intérêt, afin que ce(s) dernier(s) ou dernière(s) posent un jugement et prennent une décision sur la situation ;
- Détruire tous les documents qui m'ont été remis pour l'évaluation des candidatures (dossiers de candidatures, grilles de notation, notes, etc.), et ce, dans les 24 heures suivant la soirée de délibérations tenue en avril ;
- Ne jamais utiliser à mes propres fins (professionnelles et personnelles), des renseignements confidentiels portés à mon attention dans le cadre de ce jury (exemples : dans le cadre d'un emploi ou d'emploi visé, ou à titre de consultant, enseignant ou conférencier).

Et j'ai signé le \_\_\_\_\_ 2012 à Montréal.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Catégorie